

# Villa Dakoté - Règlement intérieur

Afin que votre séjour soit le plus agréable possible et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de lire attentivement ce règlement.

La personne qui paie et signe le présent règlement est responsable de le porter à la connaissance de l'ensemble des occupants et d'en garantir le respect.

Les hôtes doivent superviser les bébés et les enfants à tout moment.

## 1. NOMBRE DE PERSONNES

La villa a une capacité d'accueil de **8 personnes maximum**. Si le nombre de locataires dépasse cette capacité, le propriétaire ou son représentant pourra refuser les personnes supplémentaires.

- Les hôtes sont tenus de s'assurer que le nombre maximal de visiteurs n'est pas dépassé, et que leurs invités se conforment au règlement intérieur.
- Les hôtes souhaitant inviter des visiteurs à passer la nuit dans la propriété doivent en informer le responsable au moment de la réservation.

## 2. DURÉE DE LOCATION

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

## 3. ARRIVÉE ET DÉPART

- Heure d'arrivée : à partir de 16h.
- Heure de départ : avant 11h.
- Toute demande d'early check-in ou de late check-out sera confirmée au plus tôt 3 jours avant l'arrivée ou le départ, sous réserve de disponibilité et moyennant supplément tarifaire.

## 4. MATÉRIEL FOURNI

Le logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers, draps, serviettes de toilette et de bain.

Tout le matériel de cuisine est à disposition : plaques de cuisson, four, micro-ondes, ainsi qu'une multitude d'ustensiles.

## 5. UTILISATION DES LIEUX

- Tous les meubles sont à votre disposition. Merci de les garder en bon état et propres. Il est interdit de les déplacer.
- L'eau, l'électricité et la climatisation sont inclus dans le prix de la location. Dans une démarche écoresponsable, merci d'éteindre les lumières et la climatisation lorsque vous quittez les pièces ou la villa.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol d'objets appartenant à la villa mais aussi de tout vol sur vos effets personnels ainsi que de toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

## 6. CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET DE BIENSEANCE

**Il est strictement interdit d'organiser des fêtes ou tout autre type de rassemblement dans la location saisonnière**

- Tous les objets mis à votre disposition pour votre confort ne doivent sous aucun prétexte quitter la villa.
- Merci de ne **rien jeter** dans les WC, à part du papier toilette.
- Les serviettes de toilette ne doivent pas quitter la propriété (pour aller à la plage, par exemple). Des draps de plage sont mis à votre disposition **pour la piscine uniquement**.
- Merci de respecter la tranquillité des lieux. Le volume sonore doit être contenu pour ne pas déranger le voisinage.
- Il est interdit de faire du bruit après **22h et avant 8h**.

- Il est **interdit de fumer à l'intérieur** de la villa. Merci d'utiliser les espaces extérieurs et de ne pas jeter de mégots dans le jardin.
- Les enfants ne doivent pas utiliser vélos, trottinettes ou ballons à l'intérieur de la villa.
- Tout dégât ou objet cassé doit être signalé immédiatement.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police).

## **7. PARKING**

Les hôtes doivent respecter les réglementations locales et veiller à ne pas gêner la circulation. Les véhicules doivent être stationnés à l'intérieur de la propriété ou le long de l'impasse si nécessaire.

## **8. FORFAIT NETTOYAGE**

Un service de femme de ménage est inclus tous les jours (environ 2 heures). Il comprend le nettoyage des chambres, salles de bain et de la cuisine.

Cependant, le client s'engage à quitter la villa dans un état correct à savoir :

- Laisser une cuisine propre avec la vaisselle faite et rangée
- Sol balayé
- Poubelles sorties
- Salle d'eau et WC propres
- Lits défaits

Un forfait Nettoyage de 150 euros pourrait se voir appliquer si la villa n'est pas laissée dans un état correct.

## **9. UTILISATION DU BARBECUE**

Le barbecue est autorisé uniquement à l'extérieur, sur la zone prévue à cet effet. Merci de le nettoyer après utilisation.

## **10. ORDURES MÉNAGÈRES**

Merci de respecter les consignes de tri. À votre départ, déposez les sacs poubelles dans le bac prévu à l'entrée de la villa.

## **11. ACCUEIL DES ANIMAUX**

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans la propriété pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Leur introduction pourra entraîner une retenue sur la caution ou une expulsion.

## **12. ACCÈS PLAGE**

La villa dispose d'un accès plage. Merci de respecter les lieux et la tranquillité du voisinage.

## **13. BOUEE AMARRAGE BATEAU**

Une bouée d'amarrage pour bateaux est mise à disposition des clients souhaitant mouiller devant la villa, cependant nous ne sommes pas responsables des désagréments pouvant survenir durant le séjour. Nous déclinons toute responsabilité.

## **14. EN CAS DE CYCLONE**

En cas de cyclone, les Locataires de la villa devront quitter les lieux pour des raisons de sécurité. Si le séjour n'est pas terminé au moment du départ, le payeur sera recredité des jours non passés à la villa.

## **15. EN CAS DE PROBLÈME**

En cas de panne ou de dysfonctionnement, merci de nous prévenir sans attendre. Nous ferons notre possible pour intervenir rapidement. Aucun remboursement de dépannage ou réparation ne sera effectué sans notre accord.

La caution de 2000 € vous sera restituée dans un délai de 7 jours après votre départ, si aucun dégât n'est constaté.

Pour rappel, tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner une retenue sur le dépôt de garantie, conformément aux conditions de location.

## **CONTACTS :**

### **Contact principal (gestion générale) :**

**Alizée : +590 (0)6 90 16 54 88**

### **Contact sur place (accueil) :**

**Marlène : +590 (0)690 13 10 41**

### **Contact d'urgence uniquement :**

**+590 690 70 26 20**

À utiliser exclusivement en cas d'urgence nécessitant une réponse immédiate. Merci de privilégier les autres contacts pour toutes les questions non urgentes.